

Le 28 février 2018

À Sare

**Assemblées Générales
ordinaire et extraordinaire
de l'Afac-Agroforesteries**

Mot d'ouverture de la présidente

Tour de table

14h10 : Assemblée Générale extraordinaire

- > Révision des statuts

14h35 : Assemblée Générale ordinaire

- > Lecture et approbation du rapport moral
- > Présentation et approbation du rapport d'activité 2017
- > Présentation et approbation du rapport financier 2017 et du budget prévisionnel 2018
- > Élection du conseil d'administration

17h00 :

- > Échange et débat sur les structurations régionales

18h30 : Mot de clôture

Assemblée générale extraordinaire

1. Proposition de modification des **statuts**

- articles 4 - Siège
- Article 14 – Gratuité du mandat

2. Présentation du **règlement intérieur**

3. Proposition de modification des **tarifs des adhésions**

1. Proposition de modification des **statuts**

Article 4 « Siège » :

Ancienne version :

*« Son siège est à **3, la pépinière - Pôle de l'arbre, route de Redon - 44290 Guéméné Penfao**. Le conseil d'administration a le choix de l'immeuble et de la commune où le siège est établi, et peut le transférer par simple décision. »*

Nouvelle version soumise au vote :

*« Son siège est au **38, rue Saint-Sabin - 75011 Paris**. Le conseil d'administration a le choix de l'immeuble et de la commune où le siège est établi, et peut le transférer par simple décision. »*

1. Proposition de modification des **statuts**

Article 14 « Gratuité du mandat » :

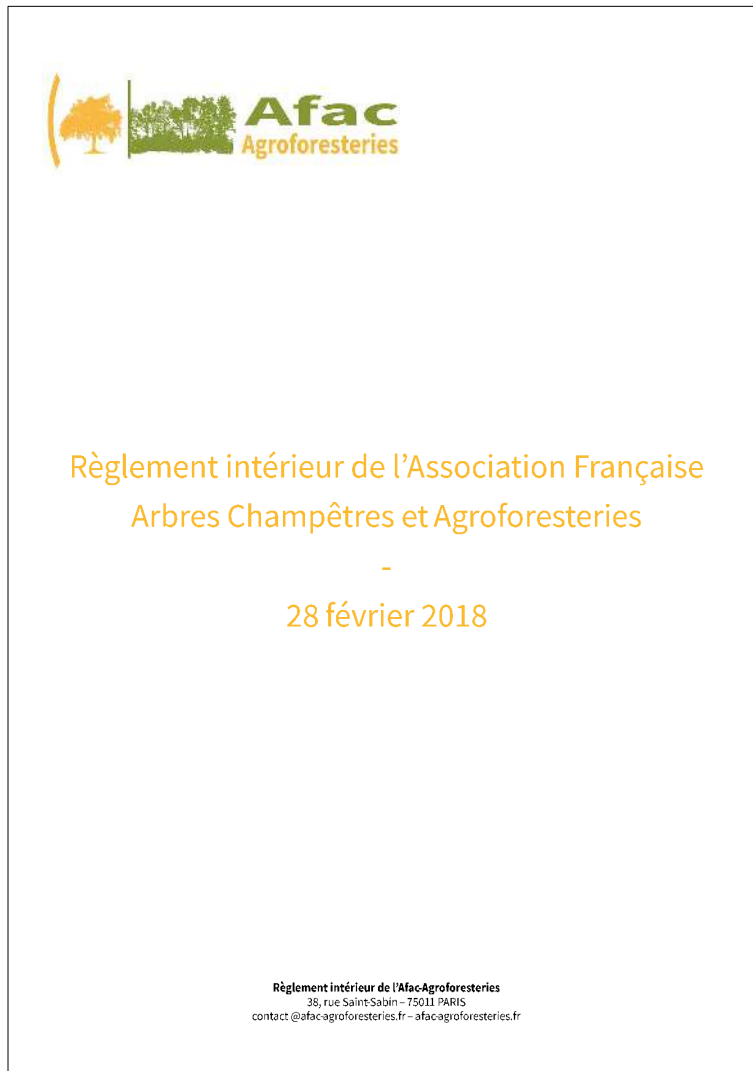
Ancienne version :

« Les membres de l'association ne peuvent recevoir aucune rétribution en raison des fonctions qui leurs sont conférées. Ils pourront, toutefois, obtenir le remboursement des dépenses engagées pour les besoins de l'association, sur justification, et après accord préalable du président. »

Nouvelle version soumise au vote :

« En principe, les membres de l'association ne peuvent pas recevoir de rétribution en raison des fonctions qui leur sont conférées. Toutefois, à titre exceptionnel et dans le cas où ces membres sont des personnes morales, certaines missions particulières pourront leur être confiées et rémunérées selon les modalités fixées par le conseil d'administration, et ce sans que cela ne remette en cause la gestion désintéressée de l'Association. L'organe compétent pour fixer les modalités de cette rémunération est le bureau. Les membres de l'association pourront obtenir le remboursement des dépenses engagées pour les besoins de l'association, sur justification et dans les conditions fixées dans le règlement intérieur prévu à l'article 21. »

2. Présentation du **règlement intérieur**



3. Proposition de modification des **tarifs des adhésions**

<input type="radio"/> Organisme national	220 €
<input type="radio"/> Organisme départemental ou régional	110 €
<input type="radio"/> Idem si adhérent à une Afac régionale (Afhc - Occitanie, ...)	88 €
<input type="radio"/> Organisme infra-départemental ou local	55 €
<input type="radio"/> Organisme membre bienfaiteur (à partir de 250 €)	€
<input type="radio"/> Adhésion individuelle (personne physique)	22 €

Augmenter le tarif des adhésion individuelles à 55€



Assemblée générale ordinaire

- 1.** Lecture et approbation du rapport moral
- 2.** Présentation et approbation du rapport d'activité 2017
- 3.** Présentation et approbation du rapport financier 2017 et du budget prévisionnel 2018
- 4.** Élection du conseil d'administration

Lecture et approbation du rapport moral



Par Françoise Sire, présidente

Lecture et approbation du rapport d'activité 2017

Rapport d'activité 2017



Le réseau des professionnels
de la haie,
de l'arbre champêtre
et des agroforesteries

Site internet : www.agroforesteries.fr - Téléphone : 02 38 51 10 10 - Courriel : contact@agroforesteries.fr

Sommaire

1. Porter un programme national de plantation
2. Développer de nouvelles filières de qualité
3. Initier des projets en recherche et développement
4. Accompagner les politiques de l'arbre « hors-forêt »
5. Promouvoir l'agroforesterie et ses professionnels
6. Animer et renforcer un réseau
7. Fonctionnement de l'association

A man and a woman, both wearing bright green jackets, are working together in a field. The man, on the left, is wearing grey gloves and using pruning shears to trim a bare tree sapling. The woman, on the right, is holding the sapling steady. In the background, another person in a green jacket is visible, and the scene is set in a field with trees under a clear sky.

1. Porter un programme national de plantation

Le partenariat avec la Fondation Yves Rocher - Institut de France



Partenariat avec la Fondation Yves Rocher



YVES ROCHER FONDATION
Afac Agroforesteries

un partenariat vivant comme grandissent les arbres

L'histoire du programme Plantons pour la Planète - France 2010-2020

"C'est Yves Rocher nous qui avons découvert l'histoire du partenariat entre la Fondation Yves Rocher et l'Agroforesteries. Elle a été présentée à la Fondation Yves Rocher le 27 août 2017 à Cop-Haller et elle a été suivie de la signature de la convention de partenariat le 28 septembre 2017."

Historique de la Fondation Yves Rocher
 2007 est l'année de l'ouverture de l'Agroforesteries "Plantons pour la Planète" à Cop-Haller, Yves Rocher, Christophe L'Herminier, Lionel Bouchard, et les associations des agriculteurs de la région pour créer un espace de réflexion et de concertation. Depuis 2010, Yves Rocher a financé le projet de la Fondation Yves Rocher pour la Planète France.

Historique de l'Agroforesteries
 2007 s'est avéré être la date de la création de l'Agroforesteries. Il s'agit d'un projet qui vise à promouvoir l'agroforesterie en France, à travers des ateliers de concertation, des animations, des formations, des publications, des outils de médiation, etc.

Notre mission
 La Fondation Yves Rocher est un acteur majeur dans la création de l'Agroforesteries. Elle a financé le projet de la Fondation Yves Rocher pour la Planète France, à travers des ateliers de concertation, des animations, des formations, des publications, des outils de médiation, etc.

PASSION POUR L'ARBRE

TRANSMISSION

EXIGENCE DE QUALITÉ

RÉSILIENCE

DÉVELOPPEMENT TERRITORIAL

AMÉLIORER LA CONNAISSANCE

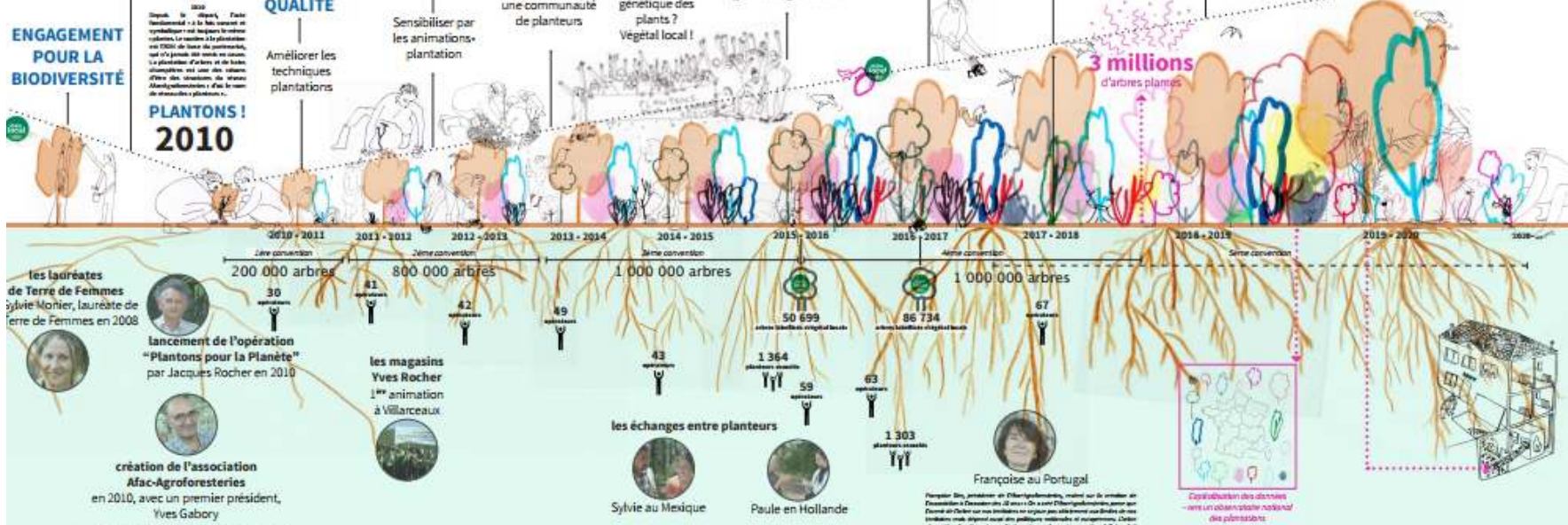
EXEMPLARITÉ

TRANSITION ÉNERGÉTIQUE

POUR LE VIVANT

ENGAGEMENT POUR LA BIODIVERSITÉ

PLANTONS! 2010



Yves Rocher soutient le mouvement de l'Agroforesteries. Son rôle est de promouvoir l'agroforesterie en France, à travers des ateliers de concertation, des animations, des formations, des publications, des outils de médiation, etc.



Cartographie des actions - vers un observatoire national des plantations

2010-2011
 Cette convention de plantation a permis de réaliser sur l'ensemble de la France un grand nombre de plantations. L'association Yves Rocher pour la Planète France a financé le projet de la Fondation Yves Rocher pour la Planète France.

2011-2012
 Cette convention de plantation a permis de réaliser sur l'ensemble de la France un grand nombre de plantations. L'association Yves Rocher pour la Planète France a financé le projet de la Fondation Yves Rocher pour la Planète France.

2012-2013
 Cette convention de plantation a permis de réaliser sur l'ensemble de la France un grand nombre de plantations. L'association Yves Rocher pour la Planète France a financé le projet de la Fondation Yves Rocher pour la Planète France.

2013-2014
 Cette convention de plantation a permis de réaliser sur l'ensemble de la France un grand nombre de plantations. L'association Yves Rocher pour la Planète France a financé le projet de la Fondation Yves Rocher pour la Planète France.

2014-2015
 Cette convention de plantation a permis de réaliser sur l'ensemble de la France un grand nombre de plantations. L'association Yves Rocher pour la Planète France a financé le projet de la Fondation Yves Rocher pour la Planète France.

2015-2016
 Cette convention de plantation a permis de réaliser sur l'ensemble de la France un grand nombre de plantations. L'association Yves Rocher pour la Planète France a financé le projet de la Fondation Yves Rocher pour la Planète France.

2016-2017
 Cette convention de plantation a permis de réaliser sur l'ensemble de la France un grand nombre de plantations. L'association Yves Rocher pour la Planète France a financé le projet de la Fondation Yves Rocher pour la Planète France.

2017-2018
 Cette convention de plantation a permis de réaliser sur l'ensemble de la France un grand nombre de plantations. L'association Yves Rocher pour la Planète France a financé le projet de la Fondation Yves Rocher pour la Planète France.

2018-2019
 Cette convention de plantation a permis de réaliser sur l'ensemble de la France un grand nombre de plantations. L'association Yves Rocher pour la Planète France a financé le projet de la Fondation Yves Rocher pour la Planète France.

2019-2020
 Cette convention de plantation a permis de réaliser sur l'ensemble de la France un grand nombre de plantations. L'association Yves Rocher pour la Planète France a financé le projet de la Fondation Yves Rocher pour la Planète France.

AMÉLIORER LA CONNAISSANCE
 Capitaliser au cours des campagnes - observatoire national des plantations

DÉVELOPPEMENT TERRITORIAL
 Aider une communauté de récolteurs de graines Végétal local

EXEMPLARITÉ
 Communiquer sur les 3 millions d'arbres!

TRANSITION ÉNERGÉTIQUE
 Gérer durablement ce qui a été planté

POUR LE VIVANT
 2020

2020
 3 millions d'arbres plantés

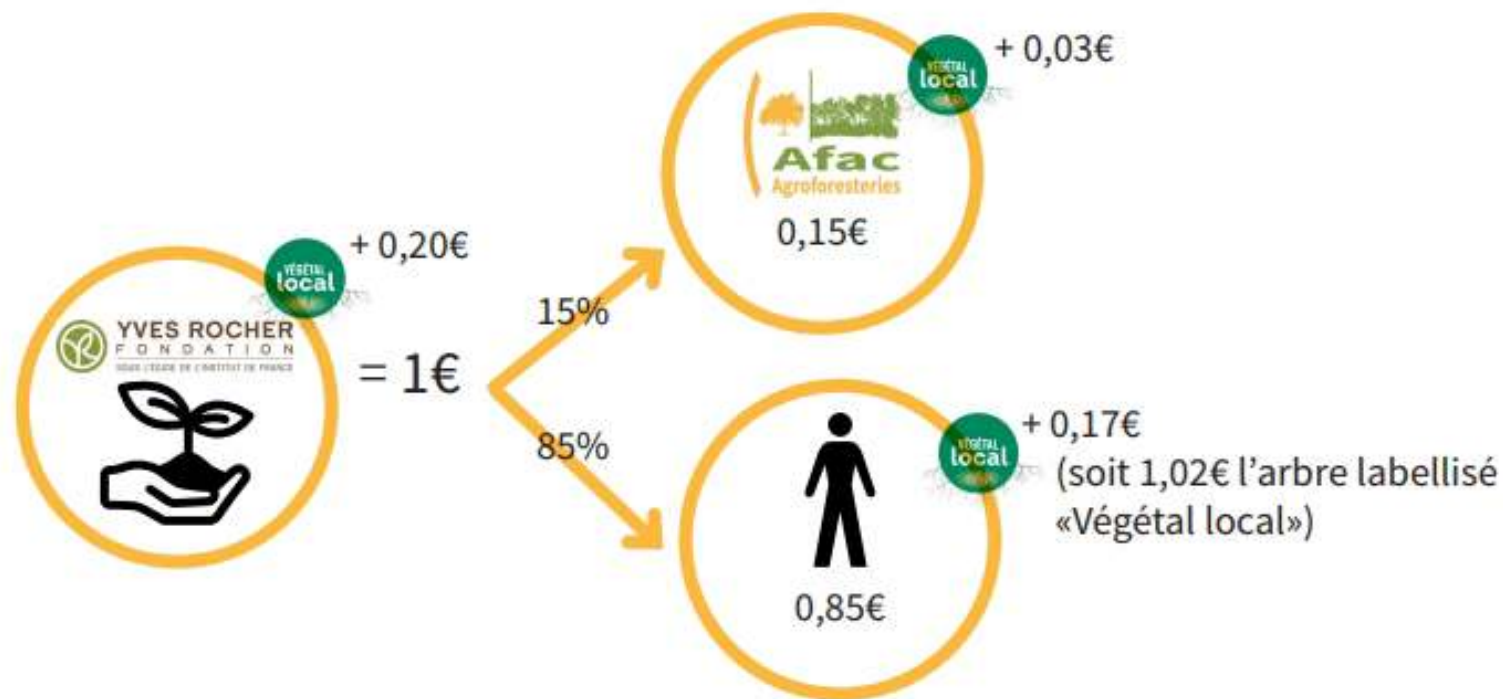
CONCLUSION
 Cette convention de plantation a permis de réaliser sur l'ensemble de la France un grand nombre de plantations. L'association Yves Rocher pour la Planète France a financé le projet de la Fondation Yves Rocher pour la Planète France.

PROJET
 Le projet de la Fondation Yves Rocher pour la Planète France est de promouvoir l'agroforesterie en France, à travers des ateliers de concertation, des animations, des formations, des publications, des outils de médiation, etc.

AGROFORESTERIES
 L'Agroforesteries est un mouvement qui vise à promouvoir l'agroforesterie en France, à travers des ateliers de concertation, des animations, des formations, des publications, des outils de médiation, etc.

FONDATION YVES ROCHER
 La Fondation Yves Rocher est un acteur majeur dans la création de l'Agroforesteries. Elle a financé le projet de la Fondation Yves Rocher pour la Planète France, à travers des ateliers de concertation, des animations, des formations, des publications, des outils de médiation, etc.

Dispositif d'aide à la plantation du programme Plantons pour la Planète - France



A close-up photograph of a field of young green plants, likely seedlings, growing in dark, rich soil. The plants are arranged in rows, and the focus is sharp on the plants in the foreground, with those in the background slightly blurred. The lighting is bright, suggesting a sunny day.

2. Développer de nouvelles filiales de qualité



VÉGÉTAL local

VRAIES MESSICOLES

Prescriptions techniques sur l'achat de végétaux sauvages d'origine locale*

GUIDE DE RECOMMANDATIONS

Edition avril 2017

VÉGÉTAL local

FICHE TECHNIQUE

Parcs à boutures

AIDE À LA CRÉATION ET GESTION DE PARCS À BOUTURES

UN PARC À BOUTURES, POURQUOI ?

Un parc à boutures, ou parc à clones (ou de pieds-mères), est une plantation d'arbres ou d'arbustes permettant une récolte aisée d'une quantité importante de matériel végétal sous forme de boutures, pour les besoins de chantiers de génie végétal.

Aucun processus reproductif sexué n'est impliqué dans la production de ce matériel végétal, mais il est essentiel de préserver la diversité génétique lors des chantiers de plantation ou de génie végétal.

Aussi la composition du parc doit se rapprocher autant que possible de la diversité génétique des arbres du territoire concerné par l'utilisation du matériel végétal qui en est issu.

Le label « Végétal local » privilégie les collectes dans la nature. Mais pour avoir à disposition le matériel végétal adapté aux boutures (juvénilité des rameaux ou dimension régulière des bois) en quantité suffisante, il faut des scénarios pédo-céques, difficiles à anticiper et à réaliser sur des individus dispersés sur le territoire chez de multiples propriétaires.

Aussi le label a ouvert la possibilité de création de parcs à boutures. Cette fiche vient guider les porteurs de projets de parcs à boutures dans leurs décisions et leurs choix d'itinéraires techniques.

DEFINITIONS :

Un parc à boutures est créé à partir de plants bouturés, c'est un **parc de clones**.

Un « clone » est constitué de l'ensemble des « ramets » bouturés à partir de la même plante (« fortet ») ; tous les ramets d'un clone et leur ortet ont donc le même génotype.

Nous utiliserons le terme de « population » pour désigner les individus d'une espèce concernée présents sur le site de récolte et dans son environnement immédiat. Nous reprendrons donc la définition de l'Institut pour le Développement Forestier « ensemble d'individus d'une même espèce, vivant en un même lieu et échangeant librement des gènes » (Vocabulaire forestier, 2011). La population est souvent plus vaste que le site de récolte.

AVERTISSEMENT :

Un parc à boutures est un parc de clones répondant à des objectifs de composition génétique (en termes de diversité (déterminé par le nombre de clones) et de production (déterminé par le nombre de pieds-mères dans le parc)).

Si on n'a pas besoin d'un grand nombre de pieds-mères, chaque clone ne sera représenté que par 1, 2 ou 3 ramets.

La répartition des clones sur le terrain (regroupés ou disséminés) dépend de la manière dont on envisage de constituer les lots de boutures : brassage après une récolte identifiée ou récolte à l'aveugle.

Les espèces concernées par les parcs à boutures sont principalement les salicacées, utilisées en grandes quantités dans les projets de génie végétal. Mais cette méthode de production peut également s'appliquer à d'autres espèces, en fonction des conditions de production et pour garantir celle-ci, comme par exemple Ligustrum vulgare, très sensible à la fonte des semis en pépinière.

VÉGÉTAL local

FICHE TECHNIQUE

Vergers à Graines

AIDE À LA CRÉATION ET GESTION DE VERGERS À GRAINES

UN VERGER À GRAINES, POURQUOI ?

Un verger à graines, ou verger à clones (ou de pieds-mères), est une plantation d'arbres ou d'arbustes permettant une récolte aisée d'une quantité importante de fruits ou de graines.

D'autre part, l'essentiel des échanges génétiques lors de la floraison se réalise au sein du verger de par la proximité entre les individus.

Aussi un verger à graines a la capacité de rassembler, préserver, voire augmenter, en un seul lieu, la diversité génétique d'une espèce présente à l'échelle d'un grand territoire.

Le label « Végétal local » privilégie les collectes de graines dans la nature. Pour les espèces non largement réparties sur une région d'origine, pour maintenir la diversité génétique il faut multiplier les sites de récolte. C'est un processus complexe qui a une incidence sur le prix final du plant et c'est peu responsable écologiquement.

Aussi le label a ouvert la possibilité de création de vergers à graines. Cette fiche vient guider les porteurs de projets de vergers à graines dans leurs décisions et leurs choix d'itinéraires techniques.

Les clones ou les familles sont répartis sur toute l'étendue du verger afin de faciliter l'échange de gènes entre tous les constituants du verger.

L'objectif du label étant de favoriser la diversité génétique, un verger à graines « Végétal local » devra être constitué de plants issus de semis, donc un verger de familles, réalisable en respectant les règles génétiques et spécifiques décrites dans le référentiel technique.

La constitution d'un verger à graines de clones (plants greffés ou bouturés) sera plutôt réservée à un projet de sauvegarde à conduire en partenariat avec un institut de recherche ou un Conservatoire botanique national (CBN). Elle peut aussi concerner à des espèces peu ou rarement fructifères dans la nature. Chaque clone sera représenté par 1 à 4 ramets en fonction des objectifs du verger et de l'état des populations sources.

DEFINITIONS :

Un verger à graines peut être créé à partir de plants greffés ou bouturés, c'est un **verger de clones**, ou de plants sous de semis, c'est un **verger de familles**.

Un « clone » est constitué de l'ensemble des « ramets » greffés ou bouturés à partir de la même plante (« fortet ») ; tous les ramets d'un clone et leur ortet ont donc le même génotype.

Une « famille » désigne toutes les graines et tous les semis provenant de la même plante (mère).

Nous utiliserons le terme de « population » pour désigner les individus d'une espèce concernée présents sur le site de récolte et dans son environnement immédiat. Nous reprendrons donc la définition de l'Institut pour le Développement Forestier « ensemble d'individus d'une même espèce, vivant en un même lieu et échangeant librement des gènes » (Vocabulaire forestier, 2011).

AVERTISSEMENT :

La composition d'un verger (le nombre de clones ou le nombre de familles) résulte de considérations génétiques, notamment en termes de diversité.

La taille du verger (le nombre de ramets ou de semis) dépend de l'objectif fixé en matière de production de semences.



2015-2016



50 699

arbres et arbustes labellisés
«Végétal local» ont été plantés

2016-2017



86 734

arbres et arbustes labellisés
«Végétal local» ont été plantés

2017-2018



162 567

arbres et arbustes labellisés
«Végétal local» vont être plantés

Plantons Végétal local !

- **L'aide aux plants labellisés**, un levier pour lancer la filière de production *Végétal local*
- **Plantation de 200 000 arbres** *Végétal local* en 3 ans
- **Nouvel objectif : + 1 million de plants** *Végétal local* plantés d'ici 2021



YVES ROCHER
FONDATION
SOUS L'ÉGIDE DE L'INSTITUT DE FRANCE

Dans le programme
Plantons pour la
Planète - France

Le label bois bocager géré durablement



Un projet de coopération leader – inter-régional
Budget global : 460 000 €

Pilote Région
Normandie

Pilotes Région
Bretagne

Pilote Région
Pays de Loire

Coordination
nationale



SCIC Bois Bocage Energie
Laurent NEVOUX



Lannion-Trégor Communauté
Catherine MORET



SCIC Bocagenèse
Lucie LE BRETON



SCIC Mayenne Bois Energie
Emmanuel LELIEVRE



SCIC Mayenne Bois Energie
Olivier LEPAGE



Afac-Agroforesteries
Paule POINTEREAU



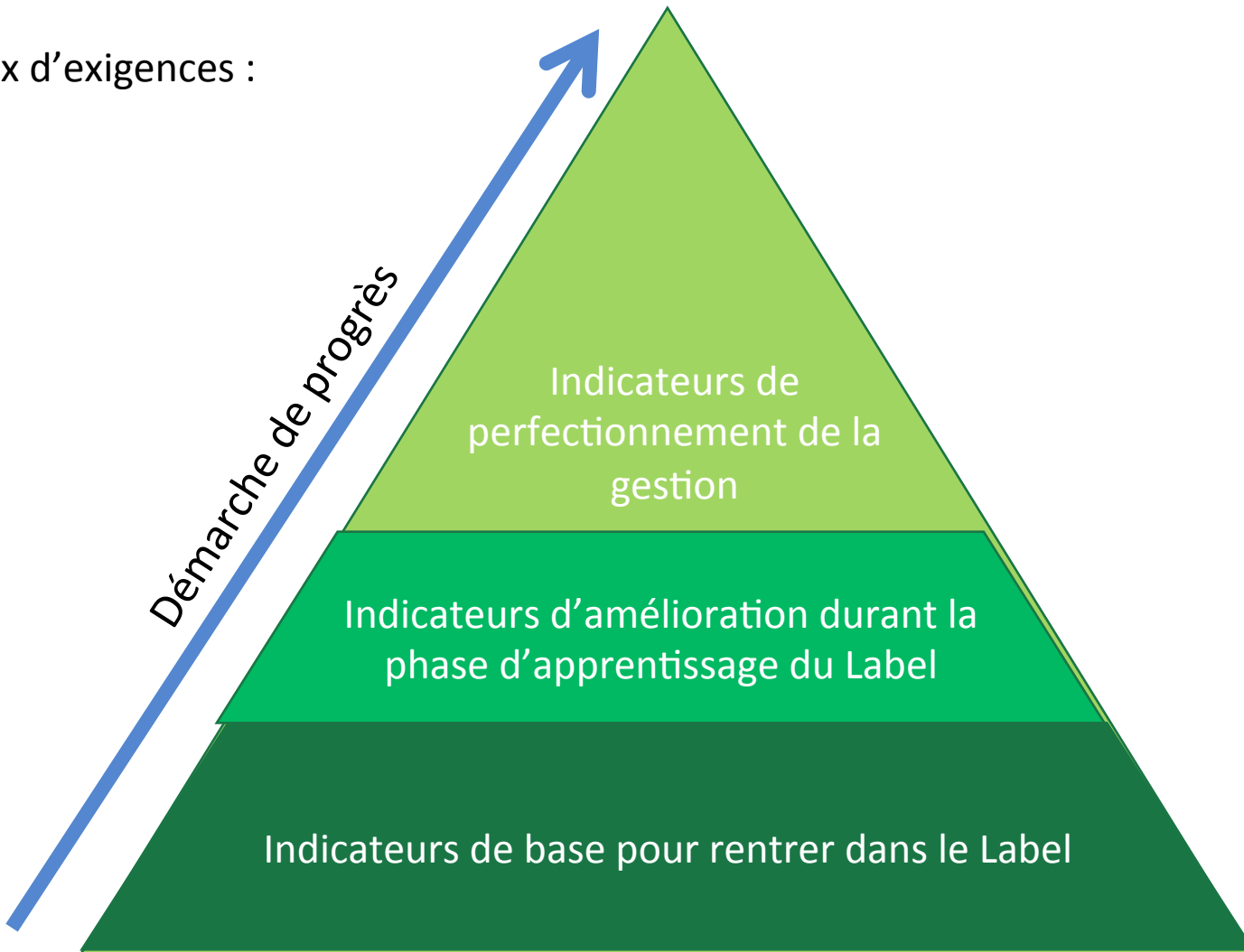
CE PROJET EST COFINANCÉ PAR LE FONDS EUROPÉEN AGRICOLE POUR LE DÉVELOPPEMENT RURAL. L'EUROPE INVESTIT DANS LES ZONES RURALES.

Les groupes locaux multi-acteurs



Les niveaux d'indicateurs

3 niveaux d'exigences :



Indicateurs à l'échelle du chantier



Indicateur pour la cépée d'arbres et d'arbustes :
Coupe effectuée au plus près du sol



Indicateur pour la cépée d'arbres et d'arbustes :
Elagage des branches effectué sans chicot et préservant le bourrelet cicatriciel

Les outils du label

- Etablir **deux cahiers de charges** distincts
 - Cahier des charges **producteurs**
 - Cahier des charges **revendeurs**

Qui identifie des indicateurs = ce que l'on veut mesurer

- Créer **un outil de traçabilité** informatique (SIG - WEB) de l'état des lieux (PGB) et des travaux

- Construire **une procédure de labellisation** contrôlable

- Constituer **une gouvernance nationale** du label

Calendrier

Sortie du label prévue fin 2018



Mars 2018



Septembre 2018



Septembre 2018



Mars 2018

A photograph of a classroom or meeting room. In the foreground, a woman with curly hair, wearing a white polka-dot shirt, is seated at a wooden table, resting her head on her hand. On the table in front of her are a pair of glasses, a small white container, and a brown pencil case. In the background, several other people are seated at tables, some looking towards the front of the room. A whiteboard and a blackboard are visible at the front, along with two windows showing greenery outside. The room has a high ceiling with exposed wooden beams.

3. Initier des projets de recherche et développement

Appel à projets d'innovation et de partenariat 2018

Manifestation d'intérêt

Organisme chef de file : Afac-Agroforesteries

Début : 01 janvier 2019

Durée : 36 mois

N° Thème : 1

RMT : RMT AgroforesterieS (en cours)

Le dossier a-t-il déjà fait l'objet d'un dépôt à cet
appel à projet ? ■ non

RESP'HAIES : RESilience et Performances des exploitations agricoles liées aux HAIES

BREF RESUME, destiné à la diffusion :

Pour préserver et valoriser les haies dans l'espace agricole, ce projet vise : à décrire les différents types de haies et leurs modalités de gestion dans une approche sylvicole (ITK, cubage de biomasse, productivité) (1), à améliorer les connaissances sur les services écosystémiques rendus par les haies (2), et sur leurs contributions aux performances économiques des exploitations agricoles (3). Ces ressources seront analysées et mobilisées dans des démarches d'accompagnement (4) d'agriculteurs et de futurs agriculteurs par les conseillers agroforestiers et les enseignants.

ORGANISME CHEF DE FILE :

Nom : Association Française Arbres Champêtres et Agroforesteries (Afac-Agroforesteries)

Adresse : 3, la pépinière – Pôle de l'arbre, route de Redon – 44290 Guéméné Penfao

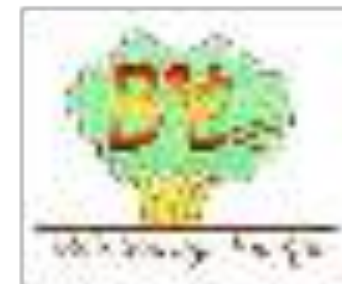
Téléphone/fax : 01 43 14 75 92 / pas de fax

Mail : contact@afac-agroforesteries.fr

CHEF DE PROJET :

Nom, Prénom : Sanson, Baptiste

Les onze organismes partenaires



Actions

Action 0 : Coordonner le projet et accompagner les recherches participatives

Action 1 : Décrire les haies et leurs modalités de gestion

Action 2 : Renforcer les connaissances sur les services écosystémiques des haies dans les systèmes de production

Action 3 : Evaluer la contribution des haies aux performances économiques des exploitations agricoles

Action 4 : Mobiliser et analyser les ressources produites dans des démarches d'accompagnement

Budget

Coût total en euros : 1 014 274 €

Coût hors salaire public : 765 569 €

Aide sollicitée du Casdar : 490 000 €

Autres concours financier : 125 000 €

Autofinancement : 150 570 €



**4. Accompagner les politiques
de l'arbre « hors-forêt »**

2018 – à mi-parcours de sa mise en œuvre, quel bilan ?



PLAN DE DÉVELOPPEMENT DE L'AGROFORESTERIE

Pour le développement et la gestion durable
de tous les systèmes agroforestiers



123 conseillers agroforestiers agréés BCAE7



Carte interactive des structures et de leurs conseillers agroforestiers disposant de l'agrément BCAE7 pour l'année 2017 - <http://afac-agroforesteries.fr/les-habilites-bcae7/>

Edition annuelle de la liste des agrés BCAE7

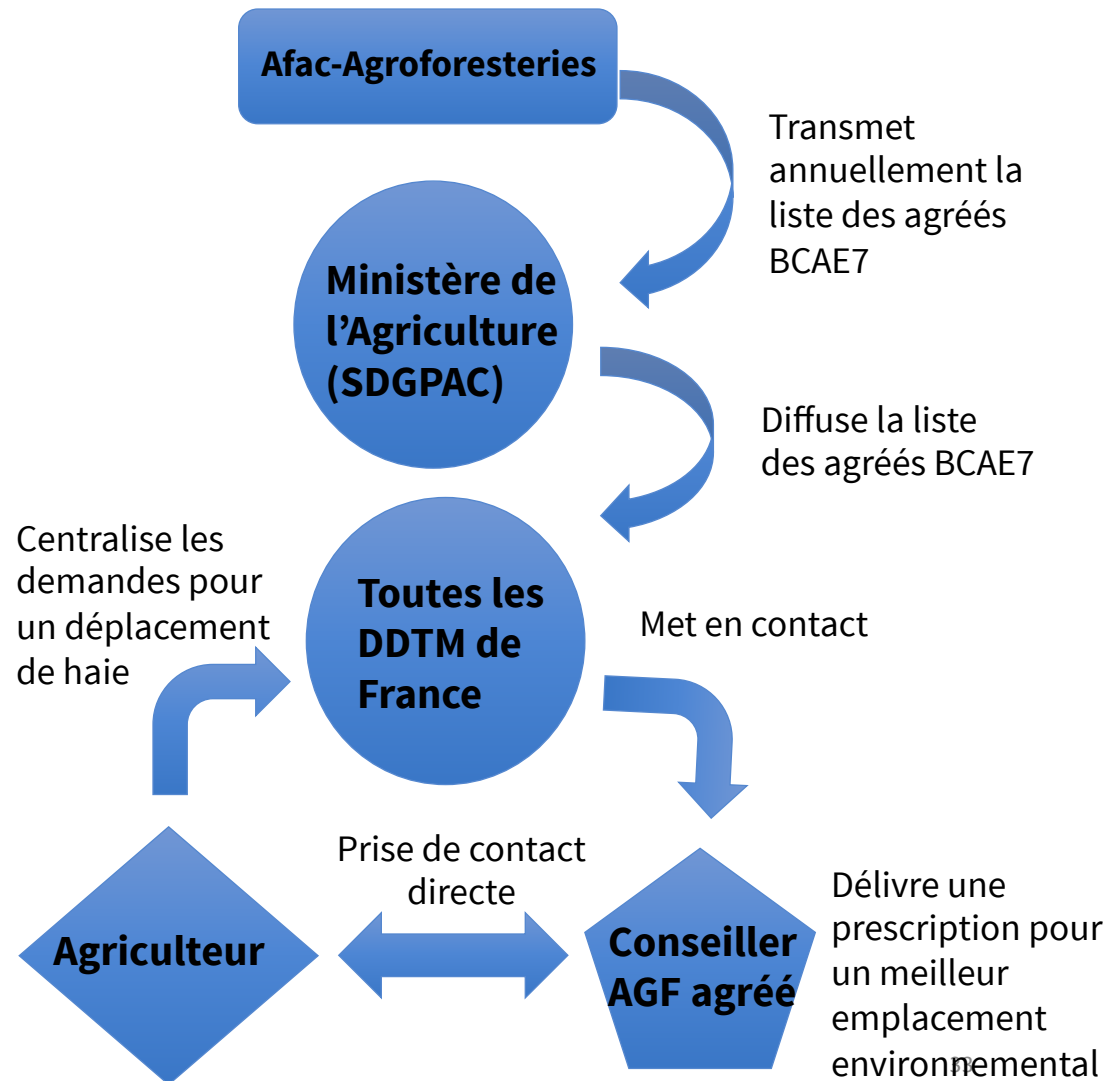


Liste des habilités à dispenser des prescriptions pour un meilleur emplacement environnemental d'une haie dans le cadre de la BCAE7

Rédigée le 01 août 2017

Liste des agrés BCAE7 - août 2017 - Afac-Agroforesteries - contact@afac-agroforesteries.fr

1



Est-ce une haie ?



Ceci est une haie

**Ceci n'est pas
une haie**



Haie BCAE7

Alignement d'arbres



Haie BCAE7 ou alignement d'arbres ?



1) Alignement d'arbres 2) Haie BCAE7



Haie BCAE7 ?



Haie BCAE7 + trouée + alignement d'arbres



Haie BCAE7

Trouée

Haie BCAE7

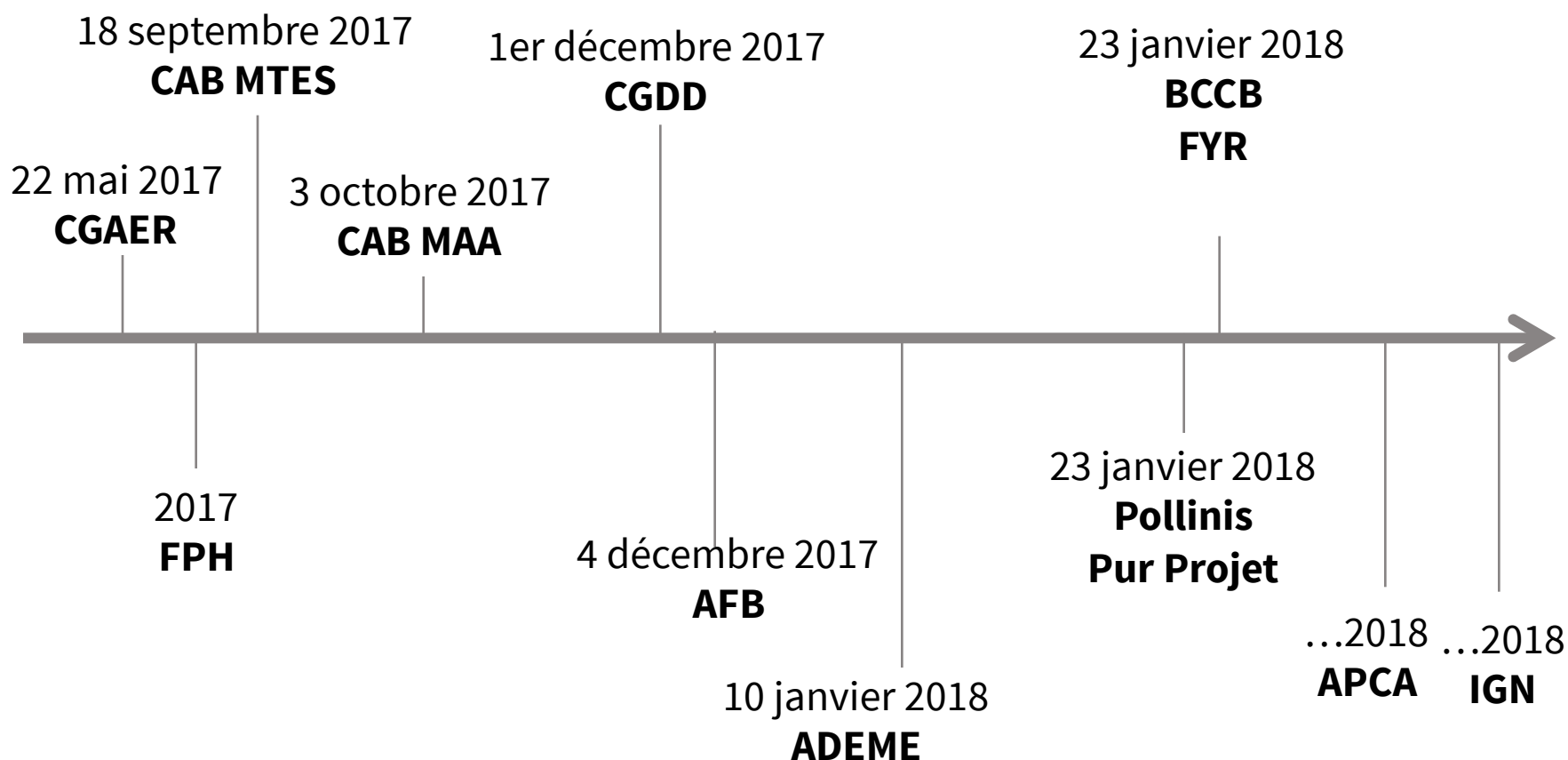
Alignement d'arbres

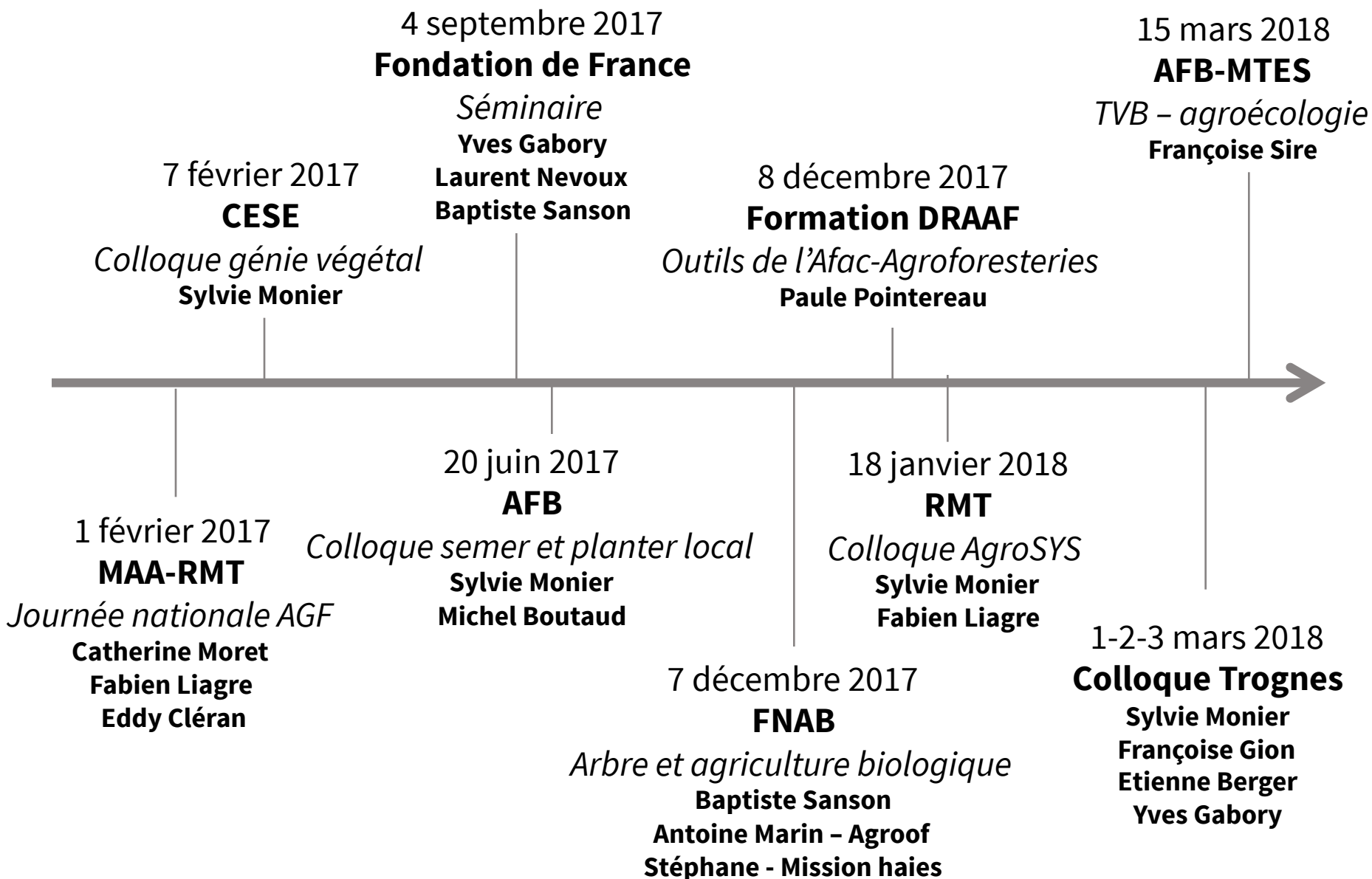
Haie BCAE7

A photograph of a herd of cows grazing in a lush green field. In the background, there are several large, mature trees with dense green foliage. The scene is bright and sunny, suggesting a rural or agricultural setting. A white rectangular box is overlaid on the middle of the image, containing the text.

5. Promouvoir l'agroforesterie et ses professionnels

Partenariats, relations institutionnelles





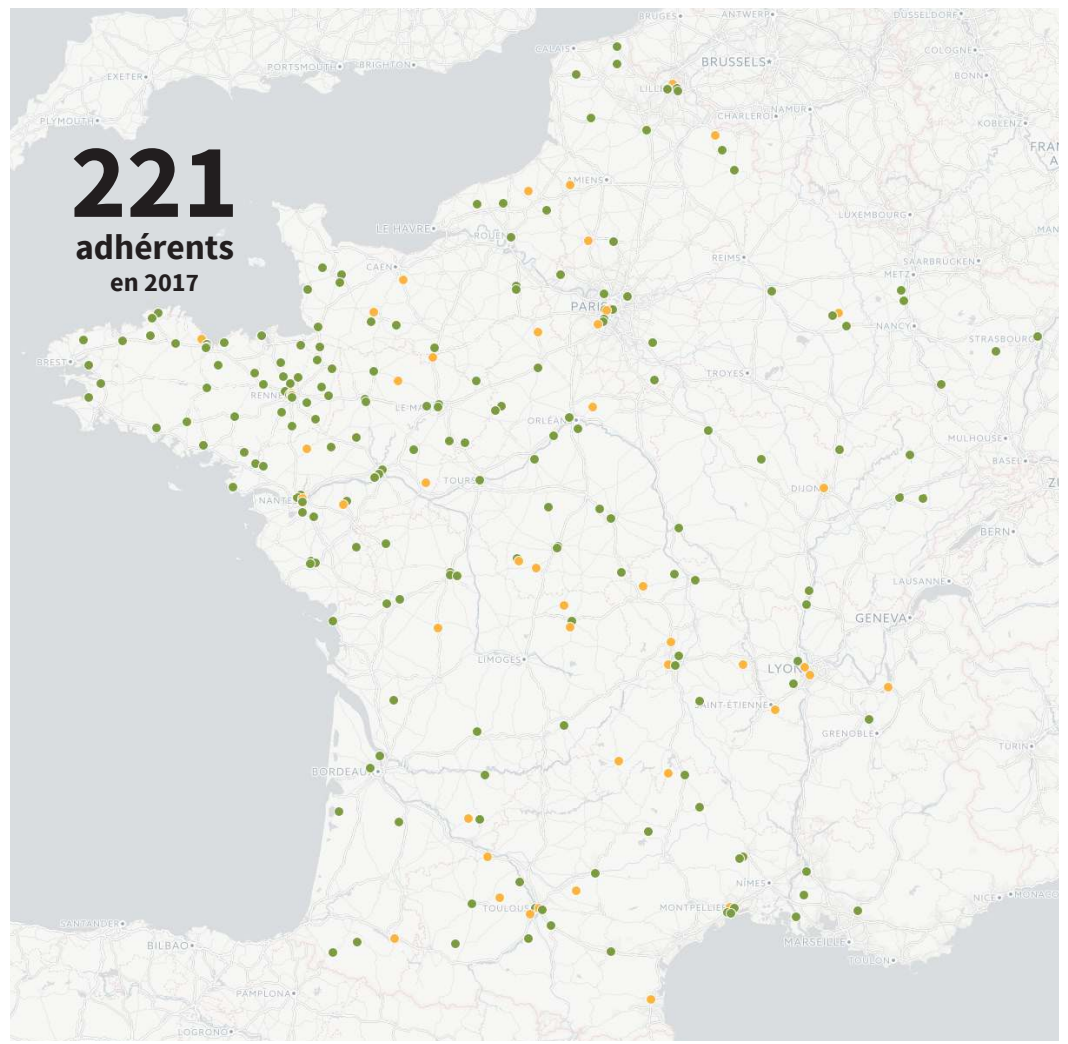
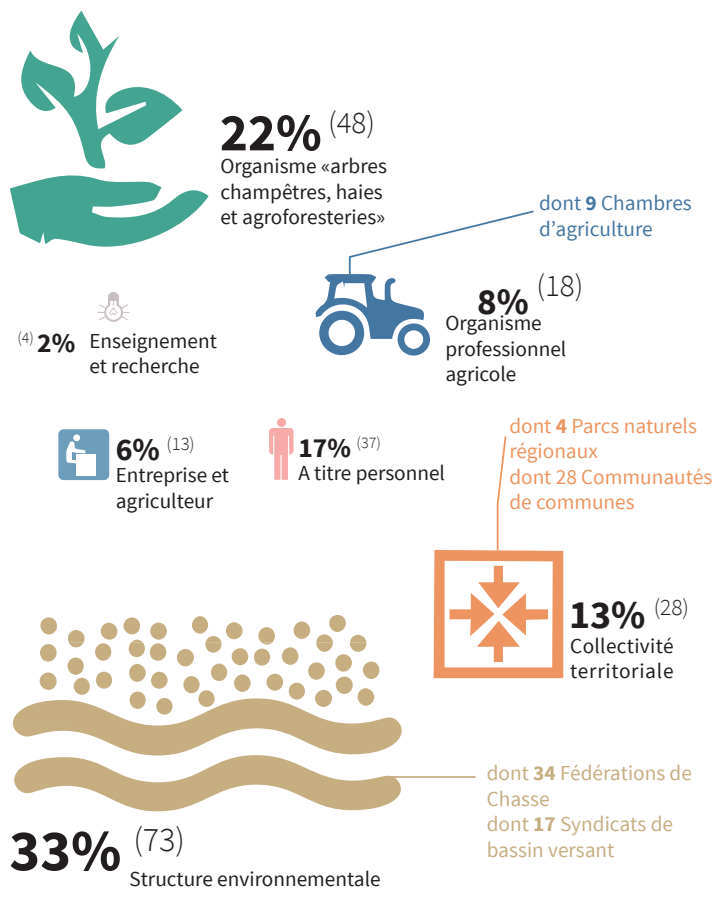


6. Animer et renforcer un réseau professionnel

Qui sont les adhérents ?



Répartition des types de structures adhérentes à l'Afac-Agroforesteries



Site internet et lettres d'information

contact@afac-agroforesteries.fr

Actualités | Lettres d'information | Documentation | Adhésions | Nous contacter

L'association | Le réseau | Plantons | Politiques de l'arbre | Filières | Rencontres

L'Afac-Agroforesteries, le réseau des professionnels de la haie, de l'arbre champêtre et de l'agroforesterie

En 2017, l'Association Française Arbres Champêtres et Agroforesteries (Afac-Agroforesteries) fédère 224 adhérents, dont 177 structures œuvrant en faveur de la préservation, de la plantation et de la gestion des haies, des arbres champêtres et des systèmes agroforestiers sous toutes leurs formes.

Porte-parole de ces acteurs, le réseau Afac-Agroforesteries mutualise les expériences et les pratiques, contribue à la structuration des filières économiques de l'arbre champêtre. Il est force de proposition pour la définition de politiques publiques favorables aux systèmes agroforestiers et bocagers.

Focus

leurs Voeux 2018

L'Afac-Agroforesteries vous adresse ses meilleurs voeux 2018

Administrateurs et salariés de l'Afac-Agroforesteries vous souhaitent une très belle année 2018 et vous invitent à plusieurs événements qui se tiendront durant l'année. [En savoir plus](#).

Assemblée Générale

AG Afac-Agroforesteries - 28 février 2018 à Sare (Pays basque)

L'Afac-Agroforesteries vous invite à participer à son assemblée générale ordinaire 2018 qui aura lieu à Sare dans le Pays basque. L'assemblée générale ordinaire sera précédée d'une assemblée générale extraordinaire. L'inscription en ligne est obligatoire et se clôture le 21 février 2018. [Inscrirez-vous en cliquant ici](#).

Accompagner la BCAE7

Lancement de l'appel à candidatures "agrément BCAE7" - 2018

Dans le cadre de l'application des Bonnes Conditions Agro-Environnementales pour le maintien des particularités topographiques (BCAE7) et pour préserver au mieux le bocage en France, un dispositif d'agrément a été mis en place par l'Afac-Agroforesteries.

Actualités

l'arbre champêtre et la haie

Planter des arbres et bosquets labellisés

Le réseau des professionnels de la haie, de l'arbre champêtre et de l'agroforesterie

Le rôle de l'association

Référentiel national sur la typologie des haies

Dans le cadre du projet de certification Bois Bocage porté par l'Afac-Agroforesteries, nous avons élaboré un référentiel national sur la typologie des haies. La réalisation de cette première version a été rendue possible grâce à la participation de 25 structures professionnelles de la haie qui ont mené les principales zones bocagères de France. L'Afac-Agroforesteries lance un appel à contribution pour enrichir et compléter ce référentiel.

Rencontre 2018

La journée de formation et d'échanges techniques de l'Afac-Agroforesteries se tiendra le 13 décembre 2017 à Toulouse. Ce sera sur le thème « Les outils de pros en complément de la biodiversité à nos côtés - du paysage, de l'agrobiosphère et du système arboré ». Le programme complet vous sera communiqué prochainement. Ces journées sont ouvertes à tout le réseau national de conseillers et techniciens agroforestiers. Mais vous êtes bienvenus car nous avons besoin de vous !

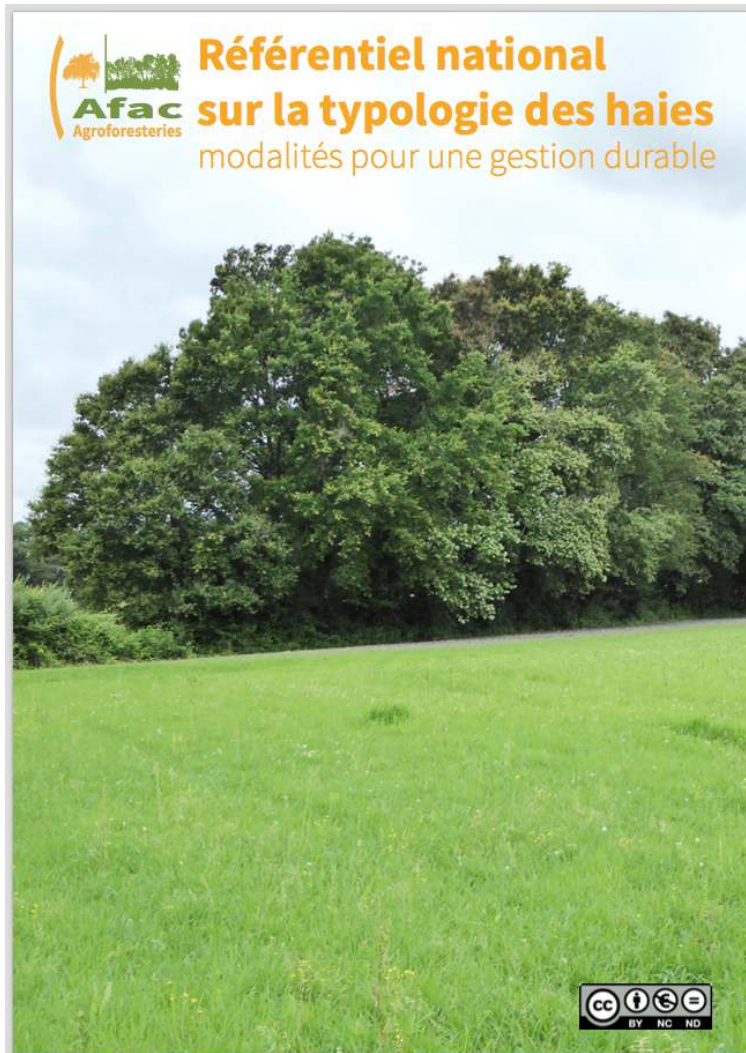
Waghal local









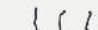



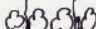
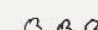


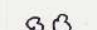



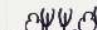
L'Afac-Agroforesteries vient de publier un rapport "Développer la filière arborée et bosquets labellisés Waghal local et dynamiser le marché de grains". Il donne le état de dispositif d'aide aux producteurs agricoles dans la démarche "Waghal local", programme lancé en 2016 par l'Afac-Agroforesteries avec le soutien de la Fondation Yves Rocher.

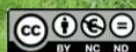
Plantons avec la Fondation Yves Rocher

Le 1er mai 2017, l'Afac-Agroforesteries a lancé un appel à projets « Plantons 3 millions d'arbres en France » pour la plantation de 400 000 arbres sur la saison 2017-2018. Il s'agit de la 6ème campagne de ce programme, soutenu par la Fondation Yves Rocher - Institut de France. 17 coordinateurs

Faire référence – panorama des haies en France




Typologie des haies en France suivant les modalités de gestion pour un renouvellement des haies				
Haie en devenir	1 ● haie résiduelle  p. 14	2 ● haie de colonisation  p. 14		
Taillis simple	3 ● cîpée d'arbustes  p. 16	4 ● cîpée d'arbres  p. 22	5 ● taillis foresté de hêtres  p. 28	
Taillis mixte	6 ● cîpée d'arbres et d'arbustes taillés sur les trois faces  p. 30	7 ● cîpée d'arbres et d'arbustes  p. 36		
Futaie régulière	8 ● hauteurs jets du même âge  p. 40	9 ● alignement d'arbres émondés  p. 46	10 ● alignement de têtards  p. 50	
Futaie irrégulière	11 ● hauteurs jets d'âges différents  p. 56	12 ● hauteurs jets avec têtards  p. 60	13 ● hauteurs jets avec arbres émondés  p. 60	
Taillis sous futaie	14 ● hauteurs jets avec cîpée d'arbustes taillés sur les trois faces  p. 62	15 ● hauteurs jets avec cîpée d'arbustes  p. 66	16 ● hauteurs jets avec cîpée d'arbres  p. 70	17 ● hauteurs jets avec cîpée d'arbres et d'arbustes  p. 72
	18 ● têtards avec cîpée d'arbustes taillés sur les trois faces  p. 74	19 ● cîpée d'arbustes et têtards  p. 76	20 ● cîpée d'arbres et têtards  p. 78	21 ● hauteurs jets avec têtards et cîpée d'arbres et d'arbustes  p. 80



Platanes têtards en bord de cours d'eau du ...?



A landscape photograph showing a low, dark brown hedge in the foreground. Behind the hedge, several large, bare trees with intricate branch structures stand in a row. The ground is a green grassy field, and long shadows are cast across it. In the background, a thin line of trees marks the horizon under a clear, bright blue sky.

**Haie basse ponctuée
d'arbres en...?**

Taillis ...? en Normandie



**Haie de hêtres dans la
Montagne Noire, conduite
en ...?**





La gestion durable du bocage



La BCAE7 et la PAC



Arbres et arbustes « Végétal local »



Arbre champêtre et biodiversité

6èmes Rencontres nationales arbres et haies champêtres








Ressources en eau, ressource bocagère

A group of people are seated around long tables in a meeting room, working on laptops. A woman stands at the front of the room near a projector screen and a flipchart. The room has a high ceiling with exposed wooden beams and large windows. The text '7. Fonctionnement de l'association' is overlaid in a white box with orange text.

7. Fonctionnement de l'association








Collège 1

 <p>Présidente</p>	 <p>Vice-président</p>	 <p>Membre du bureau</p>				
Prom'Haies en Nouvelle-Aquitaine Françoise SIRE	Mison Bocage - Yves GABORY	Mission Haies Auvergne Sylvie MONIER	AFAHC Occitanie Nathalie HEWISON	Les Planteurs Volontaires Alan GUILLOU	Haies Vives d'Alsace Jacques DETEMPLE et Floriane DUPRE en suppléante	Passages Franck VIEL

Collège 2

			 <p>Secrétaire</p>			
ATBVB Catherine MORET	CAUE de la Creuse Marin BAUDIN	FABM - Pascal LECAUDEY , représenté en permanence par Eddy CLERAN	FNC - Willy SCHRAEN représenté en permanence par Olivier CLEMENT	Chambre régionale d'agriculture des Pays de la Loire Dominique BORDEAU représenté en permanence par Philippe GUILLET	CREN Poitou-Charentes - Patricia BUSSEROLLE représentée en permanence par Michel BOUTAUD	Parc Naturel Régional de la Brenne Dany CHIAPERRO et Clémence LEGROS en suppléante

Collège 3

 <p>Vice-président</p>	 <p>Trésorier</p>					 <p>Membre du bureau</p>
A titre individuel Philippe HIROU	SCIC Bois Bocage Energie Laurent NEVOUX	A titre individuel Xavier DEVAUX	A titre individuel David GRANGIRARD	Agroof Fabien LIAGRE	Solagro Frédéric COULON	A titre individuel Pierre BALLAIRE

Présidente



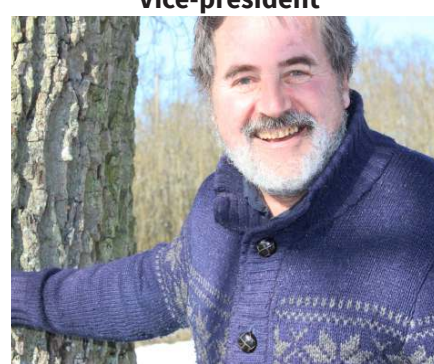
Prom'Haies en Nouvelle-Aquitaine
Françoise SIRE

Vice-président



Mision Bocage - Yves GABORY

Vice-président



A titre individuel
Philippe HIROU

Trésorier



SCIC Bois Bocage Energie
Laurent NEVOUX

Secrétaire



FNC - Willy SCHRAEN représenté en
permanence par Olivier CLEMENT

Membre du bureau



Mission Haies Auvergne
Sylvie MONIER

Membre du bureau



A titre individuel
Pierre BALLAIRE

Axe	Commission	Référents	Animateur	Etat
Animation du réseau Afac-Agroforesteries	6èmes Rencontres	Catherine MORET	Baptiste SANSON	En cours
		Philippe HIROU		
	Communication	Françoise SIRE	Baptiste SANSON	En cours
		–		
	Formation	Olivier CLEMENT	Paule POINTEREAU	2018
		Fabien LIAGRE		
Réseau de conseillers	Yves GABORY	Paule POINTEREAU	2018	
	Françoise SIRE			
Filières, recherche et développement	Certification bois bocager géré durablement	Laurent NEVOUX	Paule POINTEREAU	En cours
		Catherine MORET		
	Végétal local	Michel BOUTAUD	Baptiste SANSON	En cours
		Jacques DETEMPLE		
	Appel à projet CASDAR	Fabien LIAGRE	Baptiste SANSON	En cours
		Frédéric COULON		
Politiques de l'arbre "hors forêt"	BCAE7	Eddy CLERAN	Paule POINTEREAU	En cours
		Catherine MORET		
	Arbre et future PAC	Yves GABORY	Baptiste SANSON	2018
		Fabien LIAGRE		
	Arbre et réglementation en urbanisme	Pierre BALLAIRE	Baptiste SANSON	2018
		Dany CHIAPPERO		



Baptiste Sanson

Directeur – Chargé de projets
baptiste.sanson@afac-agroforesteries.fr



Paule Pointereau

Directrice adjointe – Responsable de développement
paule.pointereau@afac-agroforesteries.fr



Marie-Hélène Berthoud

Assistante administrative et financière
administration@afac-agroforesteries.fr



Thomas Drouet

Assistant communication – Webmaster
communication@afac-agroforesteries.fr

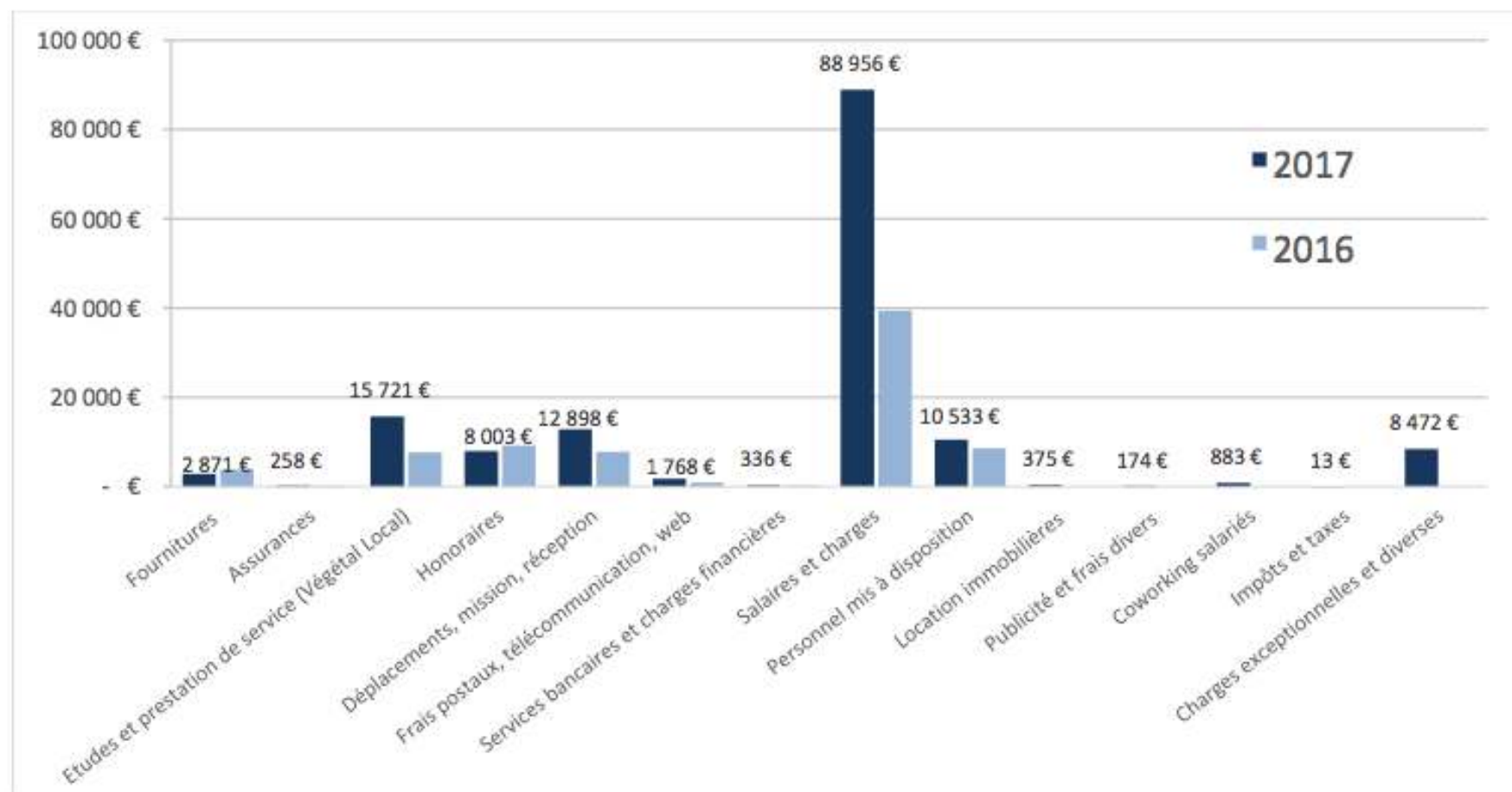
Lecture et approbation
du rapport financier 2017
et du budget prévisionnel 2018

Compte de résultat 2017

charges

Total charges = **151 260 €**

Total charges = **78 308 €**



Valorisation du temps bénévole = 45 000€

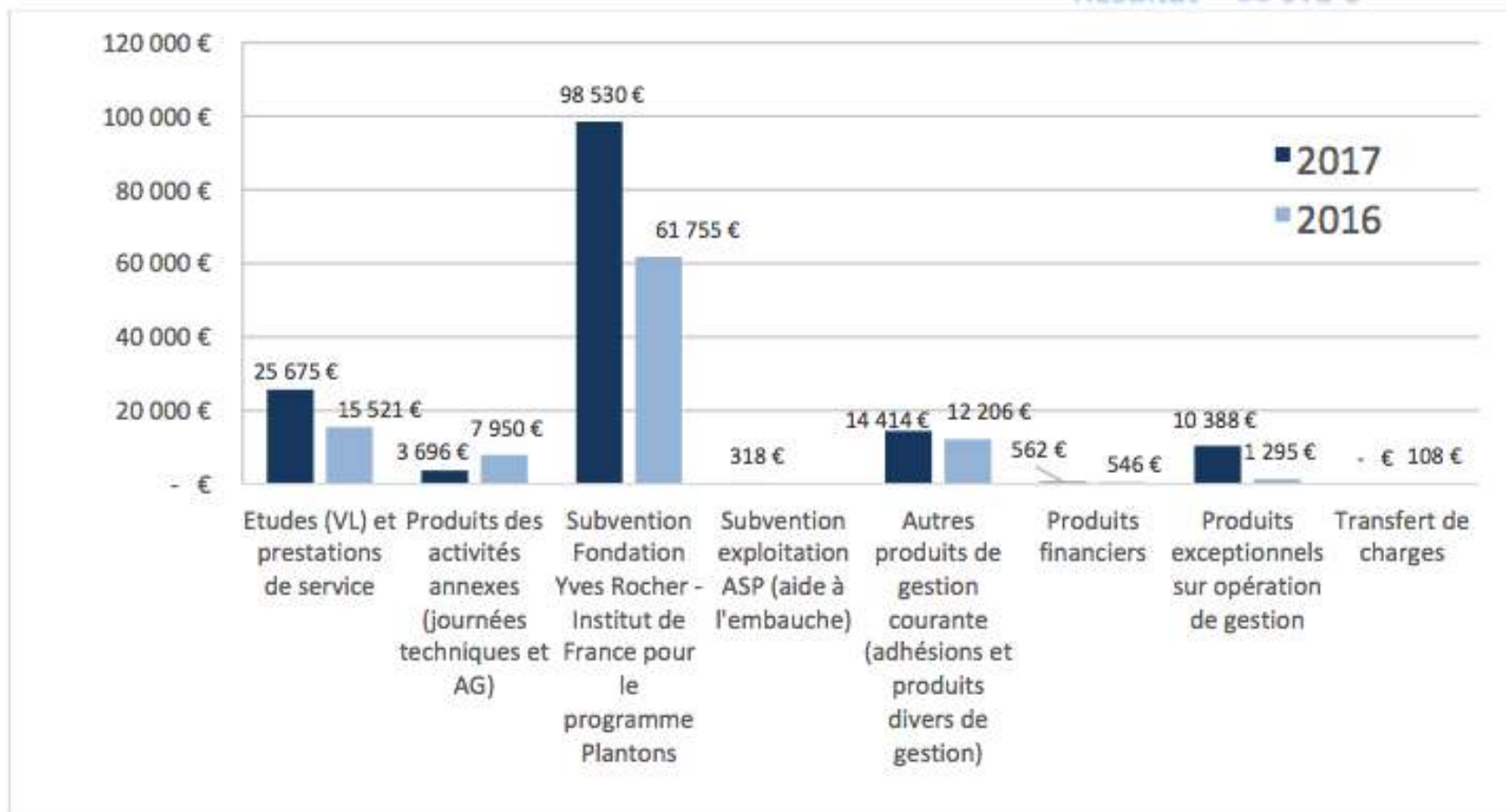
Compte de résultat 2017 produits

Total produits = **153 583 €**

Résultat = **2 323 €**

Total produits = 99 381 €

Résultat = 21 073 €



Valorisation du temps bénévole = 45 000€

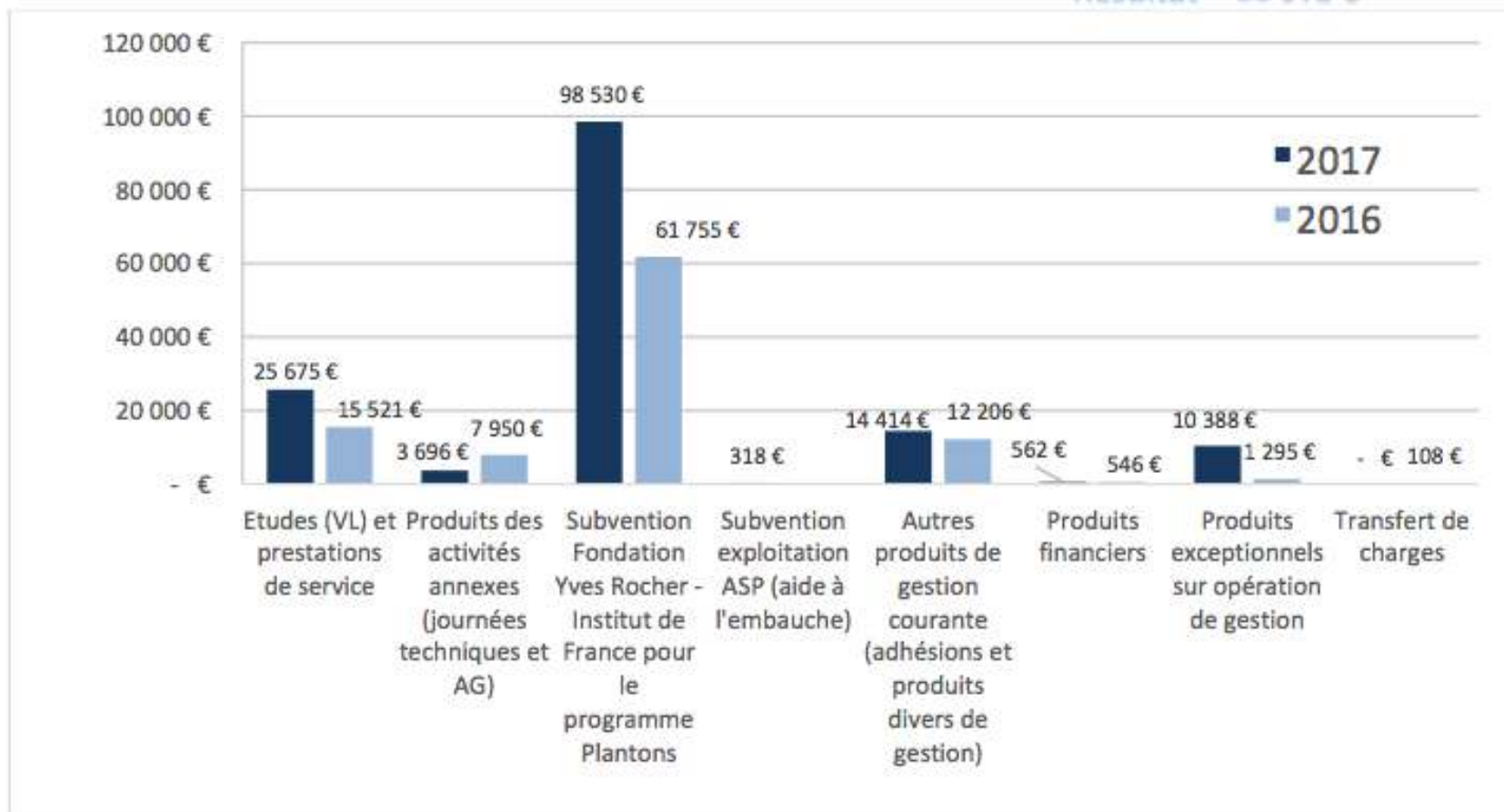
Compte de résultat 2017 produits

Total produits = **153 583 €**

Résultat = **2 323 €**

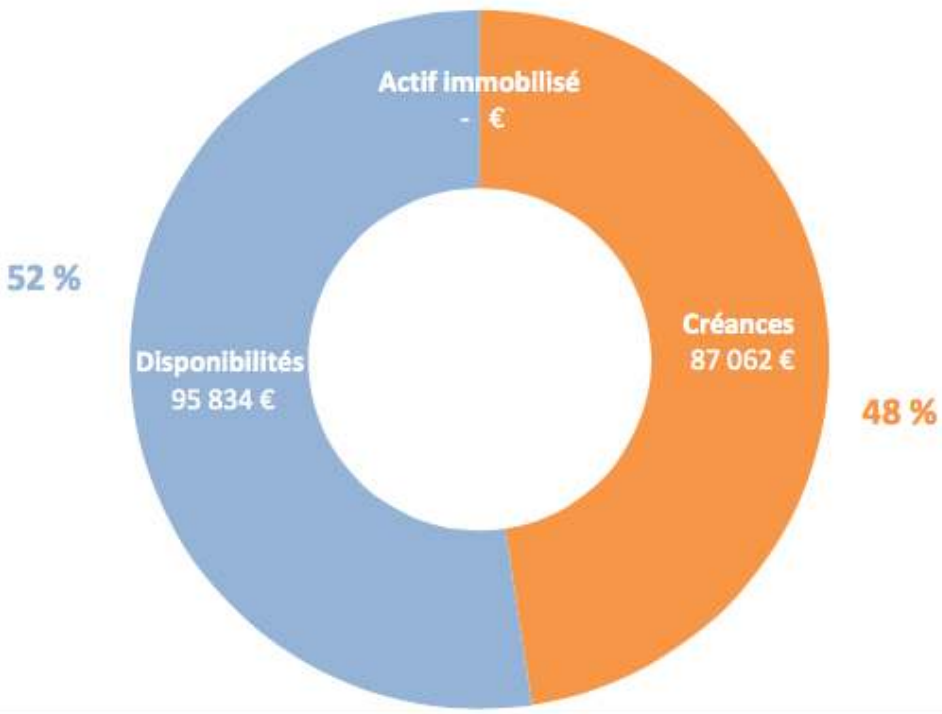
Total produits = 99 381 €

Résultat = 21 073 €



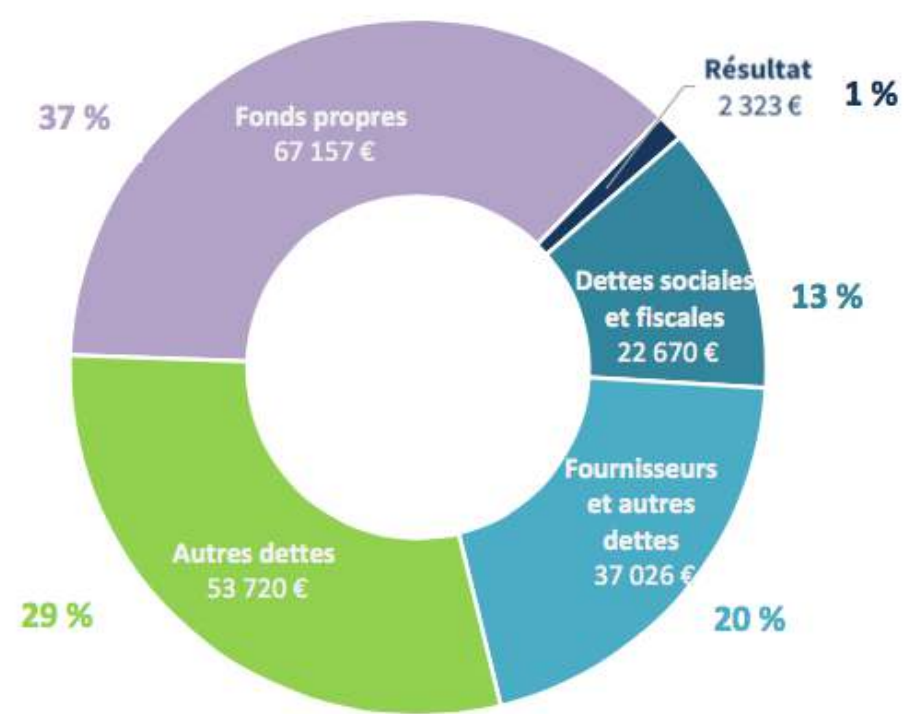
Valorisation du temps bénévole = 45 000€

Bilan 2017 Actif



Total actif = **182 897 €**

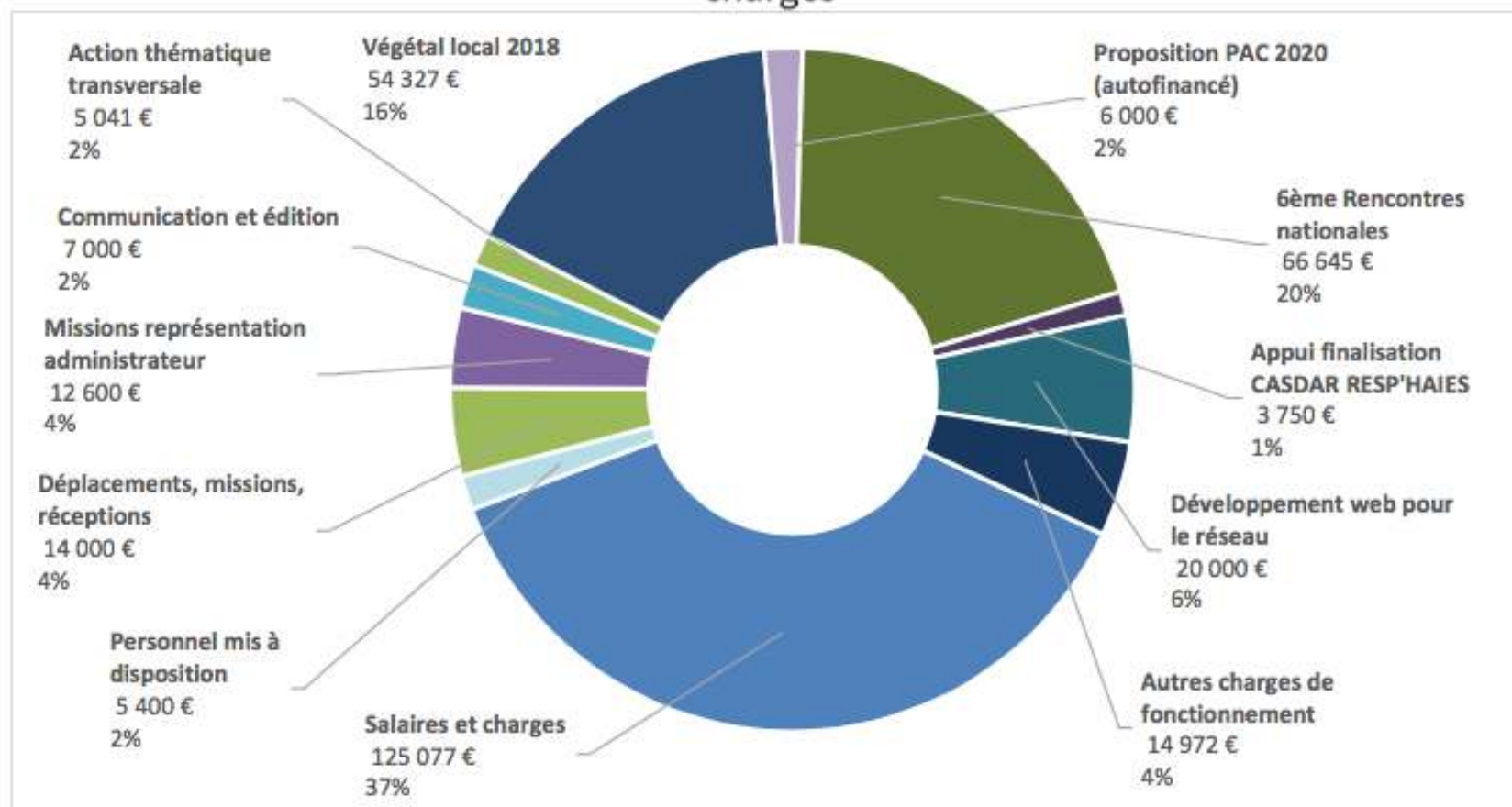
Bilan 2017 Passif



Total passif = **182 897 €**

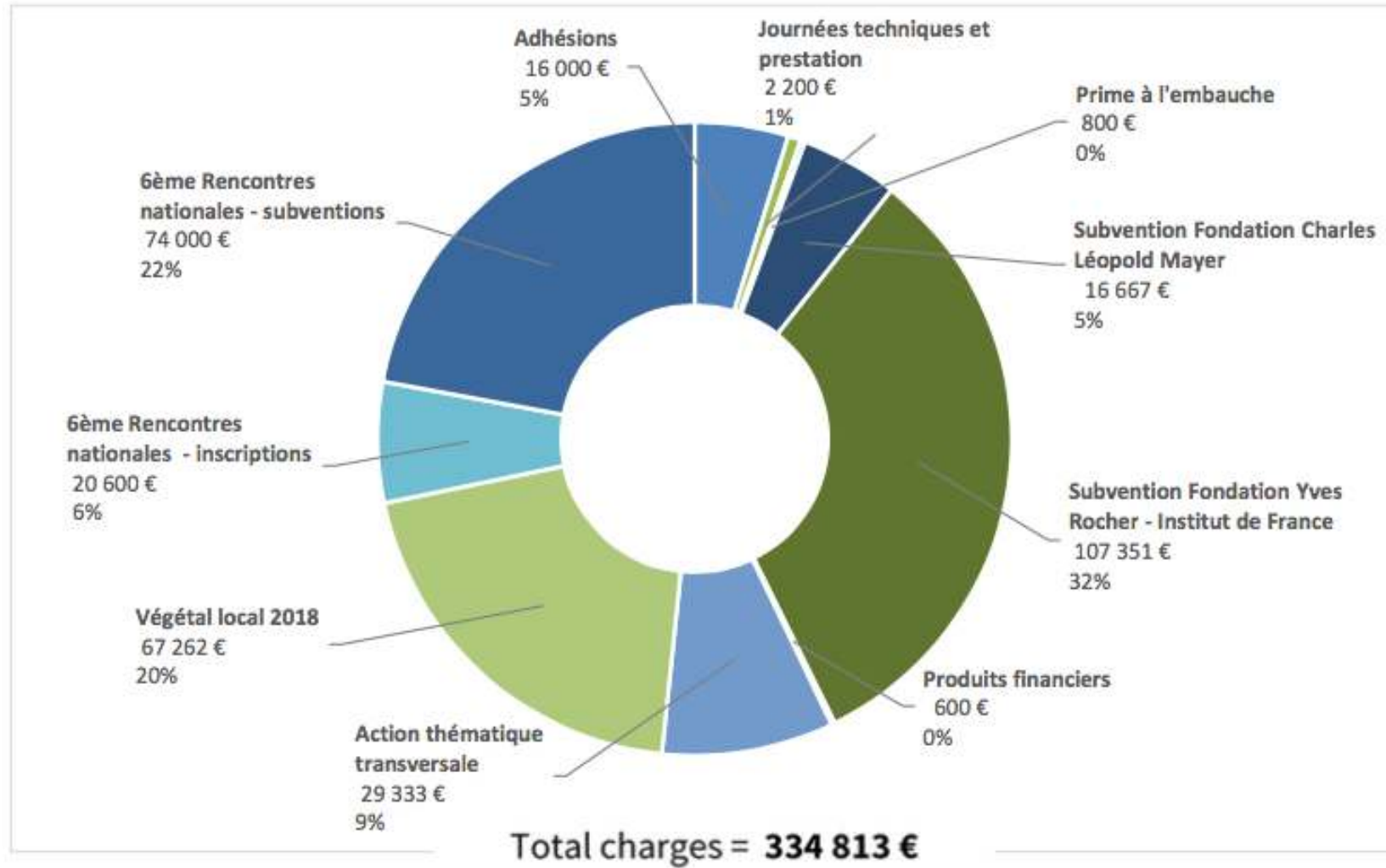
Budget prévisionnel 2018

charges



Total charges = **334 813 €**

Budget prévisionnel 2018 produits



Election du nouveau Conseil d'administration 2018-2019

Le premier collège

est composé des structures dont l'objet premier est la prise en compte de la haie, de l'arbre hors forêt et de toutes les agroforesteries.

- > **Mission Bocage** - Yves GABORY - **poursuit son mandat**
- > **Prom'Haies en Nouvelle-Aquitaine** - Françoise SIRE - **poursuit son mandat**
- > **Mission Haie Auvergne - Union Régionale des forêts d'Auvergne** - Sylvie MONIER - **poursuit son mandat**
- > **AFAHC Occitanie** - Nathalie HEWISON - **poursuit son mandat**
- > **Les Planteurs Volontaires** - Alan GUILLOU - **se représente**
- > **Haies Vives d'Alsace** - Jacques DETEMPLE - **se représente**
- > **Passages** - Franck VIEL - **poursuit son mandat**

Nombre total d'administrateurs : 7/7 - 2 postes à pourvoir - 2 renouvellements

Le deuxième collège

est composé des collectivités et des administrations de l'Etat, des organismes de l'agriculture et de la forêt, des associations dont la prise en compte de la haie et de l'arbre hors forêt n'est pas l'objet principal.

- > **Association des techniciens de bassins versants bretons (ATBVB)** - Catherine MORET - **se représente**
- > **CAUE de la Creuse** - Marin BAUDIN - **poursuit son mandat**
- > **La Fédération des Boisement de la Manche (FABM)** - Pascal LECAUDEY, représenté en permanence par Eddy CLERAN - **poursuit son mandat**
- > **Fédération Nationale des Chasseurs** - Willy SCHRAEN représenté en permanence par Olivier CLEMENT (Fédération Régionale des Chasseurs du Pays de la Loire) - **se représente**
- > **CREN Poitou-Charentes** - Patricia BUSSEROLLE représentée en permanence par Michel BOUTAUD - **poursuit son mandat**
- > **Chambre régionale d'agriculture des Pays de la Loire** - Dominique BORDEAU représenté en permanence par Philippe GUILLET (Chambre d'agriculture de la Sarthe) - **poursuit son mandat**
- > **Parc Naturel Régional de la Brenne** - Dany CHIAPERRO - **se représente**

Nombre total d'administrateurs : 7/7 - 3 postes à pourvoir - 3 renouvellements

Le troisième collège

est composé d'entreprises, des centres de recherche et des établissements d'enseignement et de toutes autres personnes adhérant à titre personnel.

- > **A titre individuel** - Xavier DEVAUX (Conseil départemental de la Creuse) - **poursuit son mandat**
- > **A titre individuel** - David GRANGIRARD (Institut Polytechnique La Salle Beauvais) - **démissionne**
- > **Agroof** - Fabien LIAGRE - **poursuit son mandat**
- > **SCIC Bois Bocage Energie** - Laurent NEVOUX - **poursuit son mandat**
- > **Solagro - bureau d'étude associatif** - Frédéric COULON - **se représente**
- > **A titre individuel** - Philippe HIROU - **poursuit son mandat**
- > **A titre individuel** - Pierre BALLAIRE - **se représente**
- > **SCIC Mayenne Bois Energie** - Emmanuel LELIEVRE - **nouveau candidat**

Nombre total d'administrateurs : 7/7 - 3 postes à pourvoir - 2 renouvellements - 1 candidature

Merci pour votre attention !

